

Chambly engagée vers des modes de vie durables

Résultats du sondage

Mise en contexte

Dans le cadre de sa démarche de participation publique Chambly engagée vers des modes de vie durables, la Ville de Chambly invitait les citoyens à identifier, au moyen d'un sondage, les actions qu'ils souhaitent voir priorisées pour contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Le sondage était accessible sur le portail citoyen Espace Chambly du 8 au 29 septembre inclusivement.

Les idées proposées étaient issues de la municipalité et des propositions citoyennes émises lors de l'atelier participatif qui a eu lieu en juin 2025.

Pour chaque question, les répondants devaient choisir et prioriser trois actions qu'ils jugeaient prioritaires (le choix 1 représentant l'action la plus importante et ainsi de suite). Les préférences citoyennes ont ensuite été déterminées grâce à un système de pondération fondé sur l'ordre de préférence.

Résultats

Au total, 400 personnes ont commencé à répondre au sondage; 352 l'ont complété.

Le taux d'abandon est de 12 %.

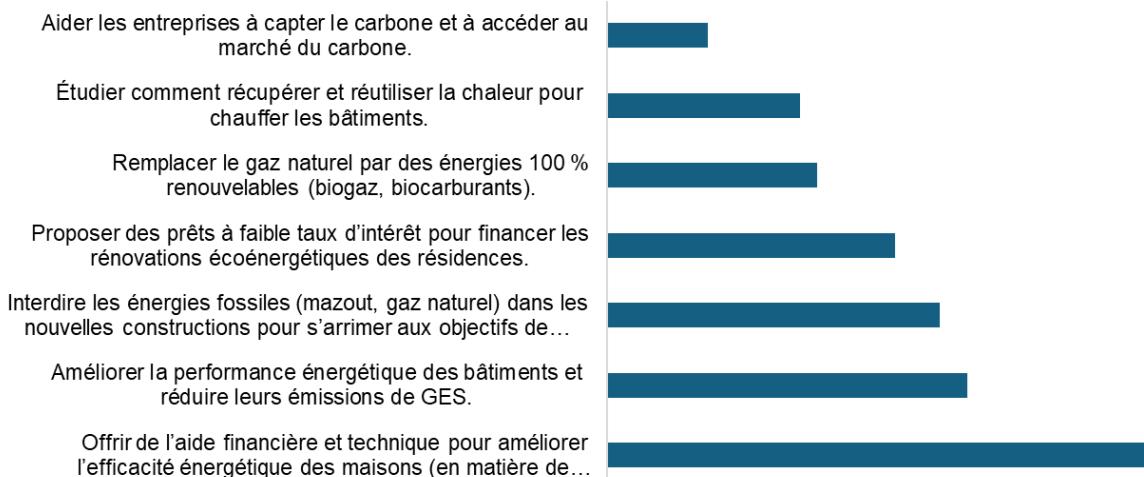
Le sondage comptait six questions. Seules les participations complétées ont été prises en compte dans l'analyse des résultats. Toutefois, précisons que même si l'on considérait les réponses incomplètes, ceci n'influencerait aucunement l'ordre de priorité des actions, et ce, pour l'ensemble des questions.

Axe 1 – Bâtiments et efficacité énergétique	Pointage total
Offrir de l'aide financière et technique pour améliorer l'efficacité énergétique des maisons (en matière de chauffage renouvelable, de thermostats, d'éclairage intelligent, etc.).	561
Améliorer la performance énergétique des bâtiments et réduire leurs émissions de GES.	376
Interdire les énergies fossiles (mazout, gaz naturel) dans les nouvelles constructions pour s'arrimer aux objectifs de décarbonatation provinciaux.	348
Proposer des prêts à faible taux d'intérêt pour financer les rénovations écoénergétiques des résidences.	301
Remplacer le gaz naturel par des énergies 100 % renouvelables (biogaz, biocarburants).	219
Étudier comment récupérer et réutiliser la chaleur pour chauffer les bâtiments.	202
Aider les entreprises à capter le carbone et à accéder au marché du carbone.	105

Observations

- **L'offre d'aide financière et technique** est de loin l'action la plus populaire; elle a été sélectionnée par deux répondants sur trois (66,6 %). Une proportion de 39 % des participants en ont fait leur premier choix.
- Plus de la moitié des répondants (57 %) souhaiterait **améliorer la performance écoénergétique des bâtiments** alors que 46 % ont voté pour **l'interdiction d'énergies fossiles**.
- Précisons que l'interdiction d'énergies fossiles récolte un plus grand nombre de premiers choix par comparativement à l'amélioration des performances écoénergétiques (21 % de premiers choix contre 12,5 %).
- L'action la moins populaire, sélectionnée par 19 % des répondants, est celle qui vise à **aider les entreprises à capter le carbone et à accéder au marché du carbone**.

Axe 1 - Bâtiments et efficacité énergétique



Axe 2 – Gestion des matières résiduelles

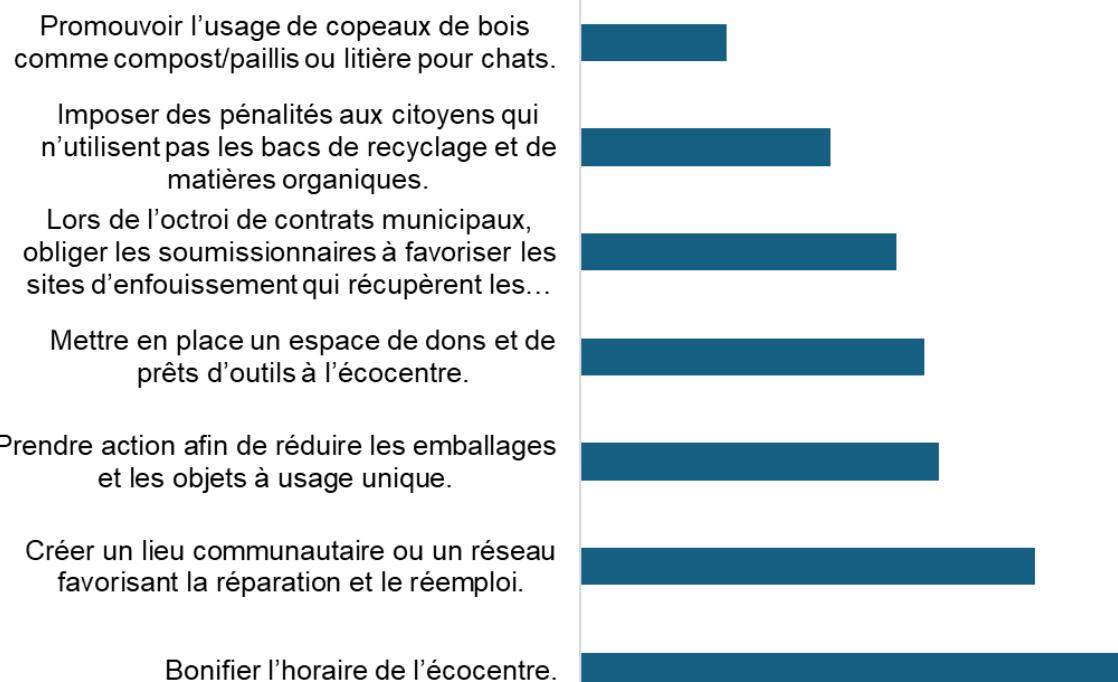
	Pointage total
Bonifier l'horaire de l'écocentre pour faciliter son accès.	472
Créer un lieu communautaire ou un réseau favorisant la réparation et le réemploi, en partageant les ressources et les compétences (couture, bricolage, etc.)	398
Agir afin de réduire les emballages et les objets à usage unique (ex. : pailles, ustensiles).	314
Mettre en place un espace de dons et de prêts d'outils à l'écocentre.	301
Lors de l'octroi de contrats municipaux, obliger les soumissionnaires à favoriser les sites d'enfouissement qui récupèrent les gaz et soutenir les commerces écoresponsables.	277
Appliquer des règles plus strictes en imposant des pénalités aux citoyens qui n'utilisent pas les bacs de recyclage et de matières organiques.	219
Promouvoir l'usage de copeaux de bois comme compost/paillis ou litière pour chats.	128

Observations

- Autant de citoyens privilégient la **bonification de l'horaire de l'écocentre** que la **création d'un lieu ou d'un réseau favorisant la réparation ou le réemploi** (ces deux actions ont été choisies comme prioritaires par 59 % des répondants).

- Un plus grand nombre (28 % des répondants) juge que la **bonification de l'horaire de l'écocentre** constitue la première action prioritaire.
- Une proportion de 30 % des répondants identifie ces deux actions comme une priorité.
- Bien que la **réduction de l'emballage et des objets à usage unique** arrive en troisième position, un plus grand nombre de répondants a identifié dans leurs priorités la **mise en place d'un espace de dons et de prêts d'outils à l'écocentre** et de l'**ajout de modalités écoresponsables dans l'octroi de contrats municipaux**.
 - La moitié de répondants a identifié la mise en place d'un espace de dons et de prêts d'outils à l'écocentre dans l'une de ses priorités.
 - La réduction d'emballages et d'objets à usage unique a été sélectionnée par 39 % des répondants.
 - L'ajout de modalités lors de l'octroi de contrats municipaux a été choisie par 40% des répondants.
 - Un plus grand nombre de répondants (22 %) estime que la réduction d'emballage et d'objets à usage unique devrait être la première action à prioriser.
 - La mise en place d'un espace de dons et de prêts d'outils à l'écocentre a été choisie par plus de la moitié des répondants.

Axe 2 – Gestion des matières résiduelles



Axe 3 – Milieux de vie	Pointage total
Densifier écologiquement les quartiers en valorisant l'espace, les zones vertes et les modes de transport durables.	553
Modifier les règlements d'urbanisme pour permettre plus de commerces de proximité liés à l'alimentation afin de favoriser le transport actif.	483
Inciter les citoyens à poser des gestes écoresponsables par des ateliers de réparation, d'entraide et de formation.	383
Proposer des abonnements à des plateformes de partage de biens entre citoyens afin de limiter la surconsommation (ex. : outils, équipements).	379
Aménager de nouveaux espaces combinant les espaces résidentiels et commerciaux.	314

Observations :

- **La densification écologique et l'instauration de commerces de proximité** récoltent toutes deux l'appui d'une majorité de répondants (70 % dans les deux cas).
- Près de 37 % estiment que la densification écologique est l'action la plus importante à prioriser, contre 22 % pour l'instauration de commerces de proximité.
- **La mise en place d'ateliers dédiés aux citoyens et l'abonnement à une plateforme de partage de biens** sont presque aussi populaires l'une que l'autre.
- Bien qu'elle se classe dernière, **l'aménagement de nouveaux espaces combinant les usages résidentiels et commerciaux** récolte l'appui de 47 % des répondants.
 - Ils sont cependant nettement moins nombreux à en faire l'action la plus importante (premier choix).



Axe 4 Transport et mobilité active

Catégorie 1 : Aménagement et gestion de la circulation

	Pointage total
Apaiser la circulation à l'aide de ronds-points et de saillies; réaménager les intersections pour une circulation plus fluide, contribuant à la réduction de la consommation de carburant.	791
Réduire la vitesse dans les zones sensibles (ex. : à 30 km/h dans le Vieux-Chambly).	600
Limiter l'accès des voitures et des camions à certaines zones urbaines l'été, en créant des rues piétonnes	437
Étudier l'implantation d'une station de ravitaillement (recharge électrique, gaz naturel et propane) pour les camions lourds.	284

Observations

- La quasi-totalité des répondants (95 %) considère que **l'apaisement de la circulation** doit être priorisé. La moitié estime qu'il s'agit de la première mesure à prioriser.
- La majorité des répondants (83 %) croient que la **réduction de la vitesse** est aussi prioritaire.
- Bien que moins populaire que les autres choix de réponses, **l'implantation d'une station de ravitaillement pour camions lourds** a été sélectionnée par 53 % des répondants; toutefois plus de la moitié de ceux-ci estiment qu'il s'agit de la troisième action à prioriser.

Axe 4 Transport et mobilité active

Catégorie 1 : Aménagement et gestion de la circulation

Étudier l'implantation d'une station de ravitaillement pour les camions lourds.



Limiter l'accès des voitures et des camions à certaines zones urbaines l'été, en créant des rues piétonnes



Réduire la vitesse dans les zones sensibles.



Apaiser la circulation à l'aide de ronds-points et de saillies; réaménager les intersections.



Axe 4 Transport et mobilité active

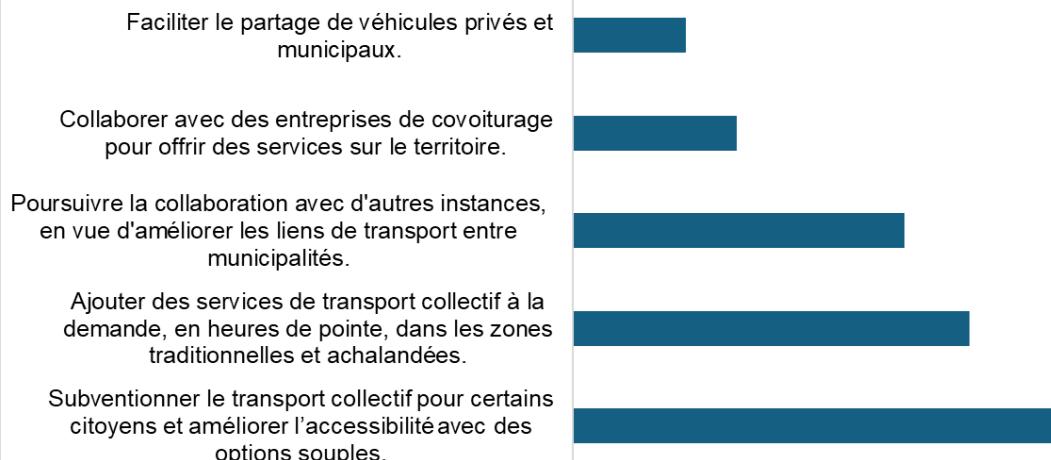
Catégorie 2 : Transport collectif et partagé

	Pointage total
Subventionner le transport collectif pour les étudiants, les aînés et les citoyens à faible revenu; améliorer l'accessibilité avec des options souples, telles que la gratuité sur certaines lignes ou le service de taxi-bus à la demande.	634
Ajouter des services de transport collectif à la demande, en heures de pointe, dans les zones traditionnelles et achalandées (ex. : autour de l'École secondaire de Chambly et de la Place Chambly).	525
Poursuivre la collaboration avec d'autres instances, en vue d'améliorer les liens de transport entre municipalités.	439
Collaborer avec des entreprises de covoiturage pour offrir des services sur le territoire.	217
Faciliter le partage de véhicules privés et municipaux, en fournissant un modèle de contrat pour faciliter les ententes de partage ou d'achats communs de véhicules.	150

Observations

- **La subvention du transport collectif et l'ajout de services de transport collectif à la demande** sont presque aussi populaires l'un que l'autre; ayant tous deux la faveur de 79 % des citoyens.
 - Davantage de répondants indiquent que la subvention du transport collectif est la première action à prioriser (42 %).
- Seulement 25 % des répondants considèrent que le **partage de véhicules privés et municipaux** devrait être priorisé.
- Environ 70 % des répondants souhaiteraient prioriser, à différents degrés d'importance, les **liens de transports intermunicipaux**.

Axe 4 Transport et mobilité active Catégorie 2 : Transport collectif et partagé



Axe 4 Transport et mobilité active Catégorie 3 : Mobilité durable et active	Pointage total
Sécuriser et prioriser les déplacements à pied et à vélo, à l'aide de feux synchronisés, de traverses bien signalées et d'une, planification adaptée); accroître la signalisation aux traverses cyclables; intégrer les déplacements actifs dans la planification des nouveaux développements résidentiels et commerciaux.	823
Promouvoir le transport actif et collectif par le biais d'une campagne de communication.	654
Installer plus de bornes de recharge pour véhicules électriques dans les lieux publics, incluant des bornes rapides.	486
Encourager le covoiturage et l'autopartage avec des incitatifs et l'ajout des voies réservées dédiées à ce mode de transport.	404

Observations

- Une très grande majorité de citoyens croit que la **sécurisation et la priorisation du transport actif** est prioritaire (93 %).
 - Près de 60 % des répondants en font la première action à prioriser.
- Une très grande majorité de citoyens juge **que la promotion de transport actif et collectif** constitue une action prioritaire (91 %).
 - Près d'un répondant sur trois choisit cette action comme premier choix.
- **L'installation de bornes de recharge et l'encouragement au covoiturage** récoltent un appui similaire; toutefois, les répondants sont plus nombreux à classer **l'installation de bornes de recharge** comme première action à prioriser.

